

## COMMUNE DE BELLEVUE

### PROJET DE RÉSOLUTION

au sens de l'article 28 du règlement du conseil municipal de Bellevue

#### **Maintenons les cartes journalières CFF**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La Suisse a la chance de posséder un réseau de transport public, notamment un réseau ferré, dense qui permet de se rendre facilement aux quatre coins de notre pays. Si ce réseau est efficace, les prix pratiqués ne sont pas toujours accessibles à toutes les bourses même avec un abonnement demi-tarif.

Ainsi, depuis des années, la mise à disposition par les communes de cartes journalières donne la possibilité à beaucoup de découvrir la Suisse ou simplement se déplacer à des prix raisonnables. Dans cet esprit, la commune de Bellevue met à disposition des habitants des cartes journalières au prix de Frs. 38.-. En 2019, la commune a vendu 1'521 cartes et en 2020, 1'138 malgré la crise sanitaire.

La décision de l'Alliance Swiss pass qui coordonne cette prestation de la supprimer à l'horizon 2023 est un non-sens. Alors que l'on désire favoriser l'utilisation des transports publics et participer à la transition écologique, la suppression d'une prestation appréciée et hautement symbolique va dans la mauvaise direction. Au contraire, il s'agirait de stimuler ce genre de prestations.

Les arguments entendus sur la diminution de l'utilisation de ces cartes et des difficultés de distribution ne sont pas audibles, car ces éléments ne sont pas constatés sur le terrain. En outre, les projets de remplacement de la prestation sont trop flous pour imaginer sereinement des solutions pérennes.

Dans ces conditions, la commune de Bellevue affirme sa volonté de continuer une prestation appréciée de la population et qui s'inscrit dans la politique favorable à une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tout le monde.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Bellevue

#### **déclare :**

- s'opposer à la suppression des cartes journalières CFF mises à disposition par les communes ;
- transmettre, par l'entremise du Conseil administratif, la présente opposition aux acteurs concernés, en particulier l'Alliance Swiss pass, les CFF ainsi qu'au DETEC.

Bellevue le, 20 avril 2021

Les Conseillères municipales et Conseillers municipaux